L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1881. 55me Année.

Dudour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 15 NOVEMBRE 1881.

VENTE A L'ENCAN.

Par H. V. Vinet, constable, à son entrepôt, 96 Passage de la Bourse,—un lot de meubles.

La Marine Fédérale.

Après la guerre de sécession, pour la poignette de laquelle, le gouvernement américain avait fait construire de nombreux monitors, on se demanda ce qu'on allait faire de ces engins d'un entretien dispendieux et devenus inutiles. Quelques-uns furent vendus ; d'autres, amarrés dans les ports, virent changer leur destination primitive et se transformer en dépôts.

Cependant, les intérêts commerciaux du pays qui s'étendent dans toutes les parties du globe, avaient besoin d'une protection efficace, et le pavillon américain ne se montrait presque nulle part, faute de navires de guerre à la corne desquels il devait se déployer à Faire. En un mot, la marine fédérale avait, en quelque sorte, cessé d'exister. Cette situation n'est prolongée quelque temps. Après la guerre, le gouvernement s'est trouvé empêché par les embarras financiers qui naissaient de l'immensité de la dette contractée. Du reste, le pays était en paix et ses relations extérieures étaient excellentes. Rien n'obligeait donc à pourvoir à la reconstruction de la flotte de guerre.

Cependant, cette situation ne pouvait se prolonger sans porter atteinte aux intérêts et à la dignité même de la grande République. Le gouvernement l'a compris, une commission a été chargée d'examiner l'état actuel de notre marine fédérale et de présenter un projet de réorganisation.

La commission, a présenté le rapport qu'elle avait été chargée d'élaborer, et ce rapport conclut à la demande au Congrès d'un crédit de 40 millions de dollars, afin d'exécuter en leur entier les dispositions qu'il contient.

Quarante navires, d'après la commission, doivent être construits dans le plus bref délai possible. Dans la formation de cette nouvelle flotte, la commission a tenu plus encore compte de la vitesse des navires que de la puissance de leur armement. Un journal du Nord dit que ces navires égaleront, s'ils ne surpassent pas, les meilleurs navires de guerre des nations maritimes. Redoutables par leur vitesse, ils briseront facilement les poissons des plus formidables engins de destruction. Il est probable que le Congrès votera le crédit demandé et que bientôt les Etats-Unis auront une flotte qui, sur les points les plus éloignés du globe, saura faire respecter le nom américain et donnera une protection efficace aux intérêts si considérables de notre commerce extérieur.

D'après l'avis de la commission, la flotte de combat se composerait d'environ vingt navires de dimension considérable. Autour de cette flotte, qui jouirait la vitesse à la force, se grouperaient de plus petits navires, canonnières, croiseurs, cuirassés et gardes-côtes. Voici d'après l'exposé de la commission, quelles seraient la force et la dimension relative de ces différentes navires : 2 vaisseaux de 5500 tonnes, de déplacement, pouvant filer quinze nœuds à l'heure : 6 vaisseaux de 4200 tonnes de déplacement, pouvant filer 14 nœuds ; 13 vaisseaux de 3500 tonnes, pouvant filer 13 nœuds, et 20 canonnières de 770 tonnes, pouvant filer 10 nœuds.

Il ne faudra pas moins de huit années pour la construction de ces impassantes forces maritimes qui, réunies à celles que possède déjà la république, formeront un total de 62 navires capables de tenir la mer et d'offrir au pays la protection à laquelle il a droit.

Quelque pacifique que soit l'heure actuelle, qui peut prévoir ce que l'avenir cache derrière les voiles dont il s'enveloppe. Il n'est pas permis à un gouvernement prévoyant de rester désarmé, ne fut-ce que pour faire respecter sa neutralité, en cas de éclatant à l'étranger. En situation générale est tendue à l'excès. Les nations de l'Europe s'épuisent en armements démesurés. Elles luttent à coups de budgets pour l'entretien d'armées qui restent sinistres. Cette situation dont hostile ne peut se prolonger sans être suivie de la ruine. Il faudra bien que, dans un court espace de temps, les gouvernements s'entendent pour un désarmement général, ou bien qu'une guerre nouvelle vienne désoeuvrer un état de chose devenant pour les populations. Il est probable que ce sera en cancre que les chefs demanderont la solution des questions qui les divisent, et alors qui peut prévoir jusqu'où s'étendra la lutte, et si les intérêts des neutres n'auront pas besoin d'une protection active.

Du reste, le respect a pour cause la force. Si les Etats-Unis sont aujourd'hui l'objet des sollicitudes de l'Angleterre, quoi qu'ils la blessent dans ce qu'elle a de plus sensible : ses intérêts commerciaux se heurtant à la concurrence redoutable que lui font les produits américains sur tous les marchés du monde, c'est qu'ils sont forts, et qu'ils ne redoutent plus qu'une flotte anglaise, forçant l'entrée de la Baie de la Chesapeake, vienne incendier le capitole.

C'est l'éternelle application du vieux proverbe : si vous voulez la paix, soyez prêt pour la guerre. Les avances de l'Angleterre aux Etats-Unis sont pour nous la preuve éclatante de la hauteur du degré de puissance auquel est parvenue notre grande république.

La culture de la vigne en Louisiane.

Nos lecteurs se souviennent d'un article publié dans *l'Abeille* sur la culture de la vigne à la Chambre Centrale et sur l'extrême abondance des grappes de quelques treilles plantées par le Dr Dubuy. Nous avons eu l'honneur de la visite de ce dernier qui a bien voulu nous faire goûter du vin fait par lui. Il nous a donné aussi d'intéressants détails sur la culture de la vigne, sur ses maladies et le remède à employer et aussi sur les moyens d'éloigner les chenilles qui, dévorant les feuilles, laissent le raisin sans protection contre l'ardeur des rayons du soleil.

Nous nous proposons de parler à la circonstance des intéressants, l'expérience acquise par le Dr Dicu, en résumant dans *l'Abeille* de demain le résultat de ces intelligentes observations.

M. H. Billard, (successeur Hébert & Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 29 octobre.

Brentano's, marchands de différentes encyclopédies, tous les noms en Jeudis Wenger.

—Jeunes et vieillards, pour faire un d'un usage prématuré facultaire, le Docteur Mitchell.

Savez-vous ce qu'un nain ne peut faire en terminant ces lettres ? "Heureux l'expression de ma haute considération.

Le Louisianais de St-Jacques

—Nous apprenons que ce journal, pendant si longtemps rédigé par M. Gentil, qui en était le fondateur, vient d'être cédé entièrement à notre ancien et spirituel collaborateur, M. André Roman, qui en soutient dignement et fièrement la réputation. Entre ses mains, très certainement, le *Louisianais* ne périclitera pas. Quant à M. Gentil, nous espérons que, s'il reste en Louisiane, il reprendra la plume quelque part pour ne pas nous priver toujours du plaisir d'en suivre les flagellations brillantes et indéniables.

—Nous ayons reçu, hier, *La Revista Econdmica*, que publie M. Francisco Capoda, au No 13 de la rue Prado, Havana.

—Le Conseil municipal s'occupera de la municipalité la question de savoir qui est tenu de remplir les conditions du mémoire conclu entre la ville et feu le capitaine Joseph A. Aiken, relativement aux quais.

—Le gouverneur McEnery prie le président de chacun des jurés de police de l'Etat de lui transmettre les noms de trois citoyens qui voudront respectueusement la province à l'assemblée des membres de l'Association des Cultivateurs de Coton—assemblée qui a lieu, le 6 décembre, à Atlanta, Georgie.

—Les délégués français à la célébration du centenaire de Yorktown viennent à la Nouvelle-Orléans.

—M. Fâmiral Halligon, commandant en chef l'escadre française de l'Amérique du Nord, vient d'informer M. le vicomte Paul d'Abzac, consul de France à la Nlle-Orléans, que, différant en vue exprimé par lui, il avait donné l'ordre au navire de guerre le "Dumont d'Urville" de se rendre à la Nlle-Orléans. Ce bâtiment arrivera dans notre port du 12 au 15 décembre, où y fera un séjour de courte durée. Vers la même époque, ou un peu plus tard, nous recevrons probablement la visite du croiseur "Le Fabert," dont le séjour se prolongerait davantage.

L'arrivé de ces deux navires de guerre atteste les dispositions courtoises de M. l'amiral Halligon pour la colonie française de la Nlle-Orléans.

—Il résulte d'une communication adressée au consul de France par M. William Allard, que la Compagnie Commerciale de Transports à Vapeur Français, pour le compte de laquelle il a fait récemment un voyage d'inspection à la Nouvelle-Orléans, expédiera, au commencement d'avril prochain, le premier, de ses steamers sur notre port. Il s'appellera le Dupuy-de-Lôme, en reconnaissance des services rendus à la marine de commerce par le grand ingénieur de ce nom. Les six autres steamers de la compagnie s'appelleront Paris, Marseille, Bordeaux, Nantes, Le Havre et Rouen.

Les forges et chantiers du Havre poussent vigoureusement les travaux de construction des steamers. La Compagnie Commerciale veut s'occuper tout spécialement du transport des marchandises et des émigrants ; elle n'a pas encore décidé si elle ferait des aménagements pour des passagers de première classe.

Communications entre l'Espagne et l'Ile de Cuba.—Le projet.

Le Bayou est à peu près stationnaire ; il y a toujours assez d'eau pour permettre une libre navigation aux bateaux à vapeur qui ont l'habitude d'y naviguer.

—Toutes les mesures sont actuellement en opération, et d'après les informations qui nous sont parvenues le rendement est satisfaisant et tend à s'améliorer de jour en jour. Sur l'habitation Waverly, cultivée sous la surveillance et la direction de MM. Howell et Robichaux, trente-deux acres ont donné cent quarante boucauts de sucre. Si tous les habitants obtenaient un semblable rendement, le déficit sur les récoltes ne serait pas aussi considérable qu'on suppose.

—D'après une correspondance que nous publions, les inspecteurs des chemins ont levées du bas Lafourche, nommés en vertu d'une ordonnance du Jury de Police, relative aux réparations des levées, s'occupent activement de leur devoir, et attendre les ordres ni les plans des ingénieurs d'Etat. Sur la rive gauche les habitants sont portés de bonne volonté, mais sur la rive droite on rencontre des mécontentants dont la plupart sont des non-résidents. Ceux-là voudraient voir le bas du Bayou ensablement inondé ; par ce moyen, leurs terres prendraient de la valeur, pendant que les résidents seraient forcés d'abandonner les leurs pour aller vivre ailleurs.

—Mme Céleste Daunis, épouse de M. John C. Regan, est morte en bas du Bayou le 8 de ce mois, à l'âge de 64 ans 10 mois et 4 jours. Les funérailles ont eu lieu le 10 au cimetière de l'église catholique.

Le jeune Pierre A. Haydel est décédé, le 10 de ce mois, à 7 1/2 heures du matin, à l'âge de 21 ans. Comme membre de la compagnie des pompiers *Protector No 2*, ses restes ont été escortés à sa dernière demeure par les trois compagnies qui composent le département du feu.

—*L'Observateur de St-Martinville*, du 12 novembre :

Il a plu toute cette semaine et si le vent ne nuisit pas en rasant légère la poussière de nos routes, en revanche nos chemins sont des bourbiers où s'enfoncent déjà hommes et bêtes. Déjà, c'est bientôt ! Que sera-ce donc en janvier alors que nos routes détrempées par les pluies continuelles, ne seront plus que d'immenses mares où les voyageurs embourbés se damneront l'âme à faire du mauvais sang.

—L'élection de samedi dernier a eu pour résultat une majorité de soixante-trois voix en faveur de l'ordonnance municipale qui pourvoit à l'établissement d'une taxe spéciale pour aider à construire l'embranchement du chemin de fer de la station Cade à St-Martinville. Nous en félicitons la population, car ce résultat démontre un esprit d'entreprise digne d'une communauté comme la nôtre.

—Les travaux sur notre voie ferrée sont bien avancés, et dans deux mois au plus tout sera terminé. Les chaussées sont faites en grande partie et n'attendent plus que les cross-ties et les rails.

Nous nous illusionnons peut-être, mais il nous semble que cette voie ferrée donnera un bien extraordinaire à notre village. Nous en voyons déjà les heureux effets. Des terrains dont on ne se souciait pas hier, ont acquis tout-à-coup de l'importance, et les acheteurs ne feraient pas faute si l'on voulait en disposer. On parle de bâtir un bel hôtel non loin du dépôt, et il est question d'ouvrir de nouveaux magasins dans ce voisinage. N'est-ce pas là un signe de prospérité, un espoir bien consolidé pour l'avenir de notre village.

St-Martinville est admirablement situé. A la tête de la navigation sur le Têche, avec l'avantage de cette voie ferrée qui facilitera encore le transport des produits, ce village est destiné à devenir un centre commercial de grande importance. J'endroit est un de nos plus salubres, il est entouré de petites fermes riches et bien cultivées, la population en est polie, et toutes ces conditions réunies ne peuvent qu'en faire un endroit prospère et recherché.

Aussi quelle métamorphose n'est opérée dans ce village depuis quelques années. Il grandit à vue d'œil, et l'on bâtit toujours.

—Le *Méridional d'Abbeville*, (paroisse Vermilion) du 12 novembre ;

Vendredi dernier, le 4 courant, il a gelé dans cette paroisse. Il y a eu une gelée légère. Pendant la journée du jeudi, l'air était très froid. Il a été néanmoins de se réchauffer les pieds. Vers dix heures le vent a cessé, et l'atmosphère étant devenue calme, il n'est pas venu que gelée et une glace. Il n'y a pas de doute que ce changement atmosphérique, il n'en résultera que du bien pour les habitants. La canne mûrira, la sève étant arrêtée par le froid ; le sucon souvrira plus rapidement et les patates douces abonderont à la satisfaction générale.

—Depuis quelques semaines il sévit dans notre village une maladie dont plusieurs personnes ont été assez gravement atteintes. On pourrait la nommer gastrite, car c'en est une espèce ; un dérangement d'on suit, et les enfants et les personnes âgées y sont plus sujets. L'état sanitaire en dehors de ces cas est on ne peut meilleur ; la transition de l'automne à l'hiver se faisant graduellement, le sang s'y accoutume.

—*Le Journal d'Ibérie*, du 12 novembre :

Il a plu, cette semaine, à inonder tout le pays. La température se maintient chaude et lourde. Il est à redouter, si cela continue, que la canne ne prenne une sève qui ne fera pas de bien à la fabrication du sucre. La plupart des sucreries fonctionnent.

—Nous avons remarqué dans le village, cette semaine, un peu plus d'activité que d'habitude.

—L'état sanitaire de notre paroisse, à part quelques cas de dingué, est des plus satisfaisant.

—Le bayou monte rapidement, et tous les bateaux à vapeur qui ont l'habitude de naviguer dans ses eaux viennent chacun leur tour, nous apporter des marchandises de la Nouvelle-Orléans. Ils s'en retournent chargés de coton, de sucre et de mélasse.

—Pour le fois. rien n'égale le Bitter Malakoff

Nouvelles télégraphiques.

L'interpellation sur les affaires de Tunisie.
Conclusion des débats.
Le vote.

Le Herald a reçu de son correspondant parisien les détails complémentaires qui suivent sur la séance du 9 à la chambre des députés :

"Les débats sur les affaires de Tunisie ont continué aujourd'hui. L'après-midi a été prise presque en entier par le discours de Jules Ferry qui, ainsi que les orateurs précédents, s'est abstenu de discuter la question sous des notes. Affectant une attitude résolue et non sans dignité, il a, à la fin, répondu aux accusations de MM. Naquet, Clémenceau, Talandier et Le Faure, montrant le manque de fond de la plupart des accusations révélations tunisiennes et prétendant que la dernière chambre avait donné pleins pouvoirs au ministère d'agir pour le mieux dans la Régence aussi longtemps que la guerre ne serait pas déclarée ; que la guerre n'ayant pas été déclarée le ministère n'avait pas outrepassé son droit. Il a en outre dit qu'il n'était pas nécessaire de divulguer les secrets de la politique étrangère et que c'est parfois au devoir patriotique de garder le secret. Si jamais, a-t-il dit en terminant, une guerre méditerranéenne vient à éclater, on reconnaîtra que le ministère a fait son devoir.

M. Ballue, radical, qui a succédé à M. Furry à la tribune, n'a pu qu'à grand'peine obtenir un peu d'attention de la chambre excédée. Il a été à son tour remplacé par M. Clémenceau qui a répondu d'une façon sarcastique à plusieurs passages du discours de M. Furry. L'orateur a ajouté que on demande d'enquête allait beaucoup plus loin—on fait, que la mise en accusation des ministres. A ce moment un incident s'est produit. M. de Mun, clérical, a prononcé un terme outrageante pour la République, un vote sévère de censure contre le ministère. Un tumulte effroyable s'en est suivi, un million duquel M. Gambetta a demandé la parole. En dépit de la mise en demeure, il a refusé de la donner à M. de Mun et ses collègues. Ce dernier a fini par quitter la salle, suivi de tout le côté droit. Lorsque le calme fut rétabli, M. de Mun a refusé de retirer ses paroles. Le président a passé outre, déclarant que le député récalcitrant serait censuré et temporairement exclu de la chambre.

Peu que le tumulte eut pris fin, M. Gambetta a demandé qu'il fût mis à l'ordre du jour à la suite de celui qui avait été adopté. Quelque l'heure fût avancée, néanmoins la chambre a procédé au vote des divers articles de la loi déposée. Ceux-ci ont été repoussés par la majorité contre laquelle il a voté. Le président a ensuite mis aux voix l'ensemble de la loi qui a été adoptée par 379 voix contre 71.

L'ordre du jour a été adopté.

L'opinion de la presse.

Paris, 10 novembre.—Le tour d'attente du vote a pris hier les débats sur la question tunisienne ont diversement commenté par les journaux du matin. Les interprétations les plus diverses sont mises en avant au sujet de l'ordre du jour présenté par M. Gambetta, qui a mis fin à la discussion.

Londres, 10 novembre.—Le correspondant parisien du Times télégraphie : "L'interpellation que désiraient si ardemment les membres de la droite et les irréconciliables—les ennemis les plus acharnés de M. Gambetta—a, par leur maladresse et l'inconscience de leurs efforts, fait remporter à M. Gambetta une victoire parlementaire."

A Tunis.

Paris, 10 novembre.—On a apposé à Tunis des affiches annonçant que la chambre française a résolu de maintenir le traité du 13 mai.

Soumission de tribus insurgées.

Tunis, 10 novembre.—Deux tribus du Nord de la Régence ont fait leur soumission aux autorités françaises. Les chefs d'une troisième tribu négocient ; ce moment pour le même objet.

Combat avec les insurgés dans le sud de l'Algérie.

Paris, 10 novembre.—Des avis d'Algérie annoncent qu'un combat a eu lieu à Daleboucan à été attaqué et dans le Sud par les insurgés arabes. Les pertes du côté français sont de cinq tués et sept blessés ; du côté des insurgés elles sont considérables.

Les entrevues de souverains.

Saint Pétersbourg, 10 novembre.—Le général de Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne, a eu avec M. de Giers, ministre des affaires étrangères, une longue conférence au cours de laquelle il a dit qu'une entrevue des empereurs d'Autriche et de Russie est devenue indispensable.

Le prince de Bismark et le Parlement.

Berlin, 10 novembre.—On dit, dans les cercles bien informés, que le prince de Bismark redoutant une expression distincte des vœux du Parlement, s'abstiendra volontairement à la situation actuelle et que, de son côté, l'empereur fera une déclaration destinée à renforcer la position du prince de Bismarck.

Tous les journaux libéraux considèrent la menace de retraite du prince de Bismarck comme un acte d'intimidation. La Gazette de Vos dit que les mêmes menaces ont toujours précédé des mesures qu'n'avaient pas rencontré l'approbation du parlement et qu'elles ont toujours été suivies immédiatement d'une extension des pouvoirs du chancelier.

Egypte--Une nouvelle révolte évitée.

Le Caire, 10 novembre.—Une nouvelle révolte des troupes vient d'être heureusement empêchée. Le consul-général des Etats-Unis, M. Wolf, a déclaré à Araby bey que on conduite passée était celle que révèlent les comptes de l'Egypte et que son devoir est de vendre à Washington le résultat de toutes ses démarches. Araby bey a répondu : "Je veux établir un gouvernement responsable et je suis prêt à mourir pour atteindre mon but. Le khédive est le premier de ce race qui ne soit pas sanguinaire et avare. Je ne veux pas m'occuper des affaires étrangères." Tchérif a été ministre national. A la suite de son entretien avec le consul-général Wolf, Araby bey a vu le khédive et Cherif Pacha, après quoi il est parti du Caire.

Le khédive et Cherif Pacha ont étonnamment remporté le consul des Etats-Unis du tact et du gâle dont il a fait preuve en écartant la crise. Si Araby bey peut contenir l'agitation qu'il a lui-même soulevée, tout ira pour le mieux.

OPÉRA ITALIEN.

M. John Davis nous annonce que M. Strakosch a engagé, pour la saison prochaine de l'opéra italien, les artistes dont les noms suivent :

Mlle Maria Lealino, Mlle Maria Prasini, Signor Gianzini, Signor Massimo Ciapini et M. Geo. Sweet, qui sont arrivés à New York à bord du vapeur "La France."

Mlle Lealino, première donne dramatique du Grand Opéra à Paris, a obtenu les plus grands succès dans tous les premiers théâtres de France, et M. Strakosch est heureux de l'avoir engagée. Cette artiste joint à une voix magnifique, parfaitement exercée, le talent d'une grande actrice. Bien que née en France, elle possède tout le feu et l'enthousiasme d'une Sicilienne, et, non pouvoir magnétique sur ceux qui l'entendent a été souvent le sujet particulier des commentaires de la presse parisienne. La Nouvelle-Orléans, qui a entendu quelques uns des plus éminents chanteurs d'Europe, aura à même d'apprécier le talent de cette grande cantatrice dramatique.

Mlle Maria Prasini, soprano prima donna, mezzo-soprano, a été applaudie dans tous les principaux théâtres d'opéra en Italie et en France. Elle a eu le premier prix du Conservatoire de Paris, et a chanté avec beaucoup de succès à la Scala, à Milan, et aussi dans les concerts du Trocadero, à Paris. C'est une jeune artiste dont le talent sera promptement reconnu en Amérique.

Signor Gianzini, premier ténor, jouit d'une réputation européenne. Il est au premier rang des Tenori di Forza, et réunit le charme d'une puissante et belle voix à un grand talent d'acteur. Il vient de terminer son engagement à Popéra Impérial de Berlin et il a chanté avec un immense succès.

Signor Massimo Ciapini, premier baritone, est bien connu dans toutes les capitales continentales. Il possède une belle voix, une excellente méthode, et joue comme un acteur consommé.

M. George Sweet, éminent baritone, est né en Amérique. Il a une voix pure, une exécution brillante, et joue les rôles de Figaro dans le "Barbier de Séville," de Don Giovanni, et plusieurs autres.

La souscription marche bien, nous annonce M. Davis, et la saison sera brillante.

Grand Opera House.—Le *World* n'a pu être représenté hier soir parce que le train, portant les musiciens et les décors nécessaires à la mise en scène, n'est pas arrivé à temps. Mais il sera représenté infailliblement ce soir. Toutes les places sont vendues d'avance à ce qu'on nous assure.

Académie de Musique—"My Sweetheart", comédie musicale, a été pour hier soir Mlle Palmer Poisson d'un véritable triomphe. Elle joue agréablement, avec une voix claire et vibrante, gaillamment forte et très sympathique. R. E. Graham, qui joue le rôle d'un émigrant allemand, a été d'une vérité extraordinaire et l'on a beaucoup ri. Mlaris et Mlle Hansen forment, cela est certain, les délices de l'Académie pendant cette semaine. La pièce de "My Sweetheart" est simple, on peut même dire modeste, mais elle est bonne pour mettre en relief les divers talents de la troupe, surtout ceux de Mlaris et de Graham.

Théâtre St. Charles.—"The Widow Bedott" a parfaitement obtenu et cette pièce aura commencé la semaine sous de très favorables auspices. Dans cette pièce, il y a beaucoup de rôles à manquer et qui sont supérieurement joués. M. Bishop Pemperto sur tous ses camarades par l'audace avec laquelle il provoque le rire. Il y a des moments où l'on rit tant qu'on rirait encore quand même on ne le voudrait pas. Il est du reste parfaitement secondé par mlles Verlet, Grecca, mlles Clara Effieton. Toutes les deux sont de bonnes et gentilles chanteuses. M. Acteur Ronner chante et danse bien. Avec une pareille troupe, la pièce se maintiendra.

Le comble de la présomption :

Offrir une colle à un monsieur qui est toujours à cheval sur les préjugés.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.	

Edition du Dimanche.

Un an	$8 00

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Un mois	75

(Correspondance).

Nlle-Orléans, 4 novembre 1881.

M. Frank D. Chrétien.

Monsieur,

Les soussignés, domiciliés dans le cinquième district représentatif de la paroisse d'Orléans, ont l'honneur de vous avec toujours prié à nos délibérations, vous prier de vous laisser porter candidat à l'élection qui doit avoir lieu le 15 du courant, pour la désignation d'un représentant au remplacement de feu Félix Legendre, qui représentait notre ward.

Une prompte réponse obligerait infiniment.

Vos dévoués,

H. J. Hivet,	Mel Meilleur,
Paul O. Texada,	E. Bercegeay,
Edwd Darrell, Jr.,	E. Bonet,
Ben O. Connell,	A. Bonet,
E. H. Gandet,	A. Bonet,
C. A. Bonet,	Léon Queyrouze,
Dr H. Bayon,	V. Colombini,
	et autres.

Nouvelle-Orléans, 5 novembre 1881.

A MM. H. J. Hivet, Dr H. Bayon, M. Meilleur Léon Queyrouze, Ben O'Connell, E. Gandet et autres.

Messieurs,

Votre lettre du 4 courant vient de m'être remise. Il me serait très difficile en ce moment d'entrer dans l'arène politique, comme votre candidat ; néanmoins, quoique vivant comblen exigée par mes présences à la législature serait de quelque utilité au peuple, je ne saurais refuser la candidature que vous m'offrez, après l'attitude que j'ai prise et les vues que j'ai exprimées conformes au sujet de nos affaires municipales.

Je ferai tous mes efforts, et je suis dis, pour que la ville de la Nlle-Orléans obtienne de la législature une forme représentative de gouvernement qui lui permette d'acquitter sa dette légale et légitime, et que les dépenses administratives ne dépassent pas la limite constitutionnelle de dix [10 mills]

Votre tout dévoué,

FRANK D. CHRÉTIEN.

New-Orleans Canal & Banking Company—Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1881. —L'Assemblée générale de cette Direction de la Institution, devant servir pour l'année prochaine, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Carondelet et Conty, le conseil LUNDI, 14 décembre (le 13) entre midi et 2 heures, P. M.

13 nov—15 en 13 déc. J. B. Montreuil, Cassier protem.

On demande

Une Domestique de maison pour s'occuper du ménage de chambres, et qui sache un même temps repasser. Pour plus amples informations s'adresser au No 113, de la rue de la Duncan. Inutile de se présenter sans être muni de bons certificats.

19nov—1f

On demande

Une servante recommandée pour s'occuper du travail de ménage. S'adresser au No 94, rue de l'Esplanade.

18nov—6f

A vendre.

Une grocerie et barre située au coin des rues Bourbon et St-Louis. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, au grocerie.

15 nov—2f Gras Houlivé, Propriétaire.

Election.—La Compagnie Chess-Carley a déposé au No 77 rue Gravier une lot de 64, 32 et 16 Fox Gamit Power. 16 nov—3f

GRAND DEBALLAGE
DE
Marchandises
CHEZ
B. SEMBRE,
Coin St Louis et Royale.

Reçu par les derniers steamers d'Europe. Un stock complet de saison comprenant : Etoffe de laine pour dames et messieurs, Draps de drap, castor et autres, Perse noueuse et étoffe fantaisie, Cotonne jeuil, Eventails pour soirées, Plumes échappes, Bas pour dames et fillettes, Manteaux tricotés pour enfants, Cuirasses français, Articles d'hommes tels que : Linge de dessous modernes et flanelle, Chemises de Paris, tous les genres avec et sans col, Cravates, chaussettes, mouchoirs, foulards de Lyon, mouchoirs à prince, Parapluies soie alpaca et glaçhes, Parfumerie des meilleures marques de Paris, Un magnifique choix de JOUETS. Toutes ces marchandises et mille autres articles seront vendus à prix extrêmement modérés. Une visite au magasin de M. Sembre convaincra le public du bon marché de cette maison. Tous les prix sont marqués en chiffres connus. Invariablement fixes. 13nov—2m—Mar[illegible]

Aux Entrepreneurs, Contractants et Propriétaires fonciers en général,

Les soussignés ont l'honneur de leur donner connaissance qu'à partir du 25 du courant le prix pour couvrir en ardoises va être de $7.50 à $8 par carré.

JOHN V. SHERLOCK, Président.

Wm S Davidson, Secrétaire.

Sirop de batterie de la Louisiane par, vous directement de l'habitation.

Dans de jolies cuvettes hermétiquement fermées, avec des couchages à vie, pour la consommation des familles. Deux gallons et quart de gallon; six gallons dans une caisse. Garanti de première qualité, préparé et à vendre exclusivement par

ALF. H. 183 LACROIX, 52 rue Gravier.

15 nov—1m

Mme LEONIE GEORGE,
Couturière, Robes, Confections,
En première de Mme Ferry et ex-gardeuse de D. E. Eclaux.
963.....RUE ROYALE.....963
Entre Dumaine et St-Philippe.
13nov—1m

Serins ! Serins !

Reçu par le steamer Kempties Mills des Montagnes Bleues, grande caisse de beau chanteurs, $2 50 la cage.

A vendre au No 60 rue de Chartres, porte Bienville. 15nov—3f

Il vient d'être reçu

Des tricots français dits "French Cardigan Jackets," de toutes les grandeurs ; de véritables chemises rouges de Rivre et un assortiment général de draps à habits et de coatings, etc.

A. GEIGER,
32 rue de Chartres, coin Dauma.

6nov—30jn

L'UNION FRANÇAISE.
RUE DES REMPARTS.

Bureau de placement.

Le public est prévenu que ce bureau est ouvert au siège de la Société, tous les jours, les dimanches exceptés, de 9 heures du matin à 2 heures P. M.

Les Français en quête de travail sont invités à les faire inscrire. Les personnes de la ville ou de la campagne ayant besoin de cultivateurs ou d'employés de toute sorte, sont priés de s'adresser en toute confiance par correspondance ou autrement. Le Société se charge à très grands de toutes les démarches. 23 oct—3f

MODISTE FRANÇAISE.
MODES D'AUTOMNE ET D'HIVER
Mme M. GOILARD,
66.....Rue Royale.....66
GRANDE OUVERTURE
DE CHAPEAUX FRANÇAIS, MANTEAUX ET ETOFFES A ROBES.
Jeudi, 10 Novembre.
DERNIÈRES NOUVEAUTES.
De la saison, le tout arrivé de Paris. Les dames sont respectueusement invitées à assister à cette élégante EXHIBITION de NOUVELLES MARCHANDISES de CHOIX.
De bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi permanent en s'adressant immédiatement à l'établissement. 9 nov—1 m. D mar J

D. LOPEZ,
CONFISERIE, PATISSERIE
—ET—
CREMES A LA GLACE.
Fabricant de Chocolat,
RÉCOMPENSÉ A L'EXPOSITION DE VIENNE EN 1873.
Commandes pour Mariages, Soirées, Bals, Dîners, Soupers, Fêtes, remplies avec promptitude et soin.
Salon pour les Dames et un LUNCH sera servi à toute heure du jour. Mets exquis et service parfait.
La Maison remplira dans le plus bref délai toutes les commandes de Chocolat qui lui seront confiées, en ville et à la campagne, quelqu'en soit l'importance. 30oct—1m Dim Mar Jeu

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE
Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, rendus nécessaire par l'augmentation de mes affaires je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,
Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il ait pas été donné de trouver au Sud.
Mes garnis et matelas en crin sont universellement de renommée et de chacun est plainement un sujet nouveau de tous les meubles importés ici.
N'oubliez pas le numéro du magasin et en le grande :
"Le magasin de meubles le meilleur marché du Sud."
W. G. TEBAULT,
37, 39 et 41 RUE ROYALE
1er sept—1an Nlle Orléans, Lou.

Perdu ou volé,
Depuis le 2 novembre 1881.
Un chien, de petite taille, couleur noire, ayant l'extrémité des quatre pattes blanches, la tête du museau et le dessous de son également blanc jusqu'au poitrail, répondant au nom de DANDY. La personne qui le ramènera à son propriétaire, M. DUPUY, 117 rue Royale, aura Ribérement récompense.
14 nov—3f G. DUPUY.

Le magasin de vêtements confectionnés le plus grand et le plus beau de cette ville.
est le
"Popular One Price Clothing Store"
—DE—
MICHEL LION
195, 197 & 199 rue de la Vieille-Levée, coin Ste Anne.
Occasions Exceptionnelles
DANS TOUS LES
DÉPARTEMENTS.
L'attention particulière est appelée sur le
Vaste Assortiment de Vêtements
ELEGANTS POUR
HOMMES, JEUNES GENS, GARÇONS ET ENFANTS.
Vêtements d'Automne et d'Hiver.
A droite particulière sera le rapport le plus modéré des prix, méritant de fixer l'attention de tous les acheteurs.
Notre département de
ARTICLES DE TOILETTE
Surpasse tous ceux vus jusqu'ici. Nouveauté et riche variété d'Echarpes et de Nouds de Cravate, Mouchoirs de soie, Cols, Manchettes, Ascots et Epingles de Cravate, Ombrelles, Malles et Valises.
Linge de dessous, Hosmeterie et Chemises à des prix que l'on trouvera très modérés.
—Ainsi—
Un grand assortiment de Chemises de Fièvre Bleu rouges et blanches de 99 à $2 50.

Notre Département de Chapeaux
Comprend les derniers genres de Chapeaux soie, Castorin, Lisse et Feutre de Hommes, Jeunes Gens et Enfants, étoffe dont j'ai l'avantage d'être la plus considérable de cette ville.

Dans le Département des Vêtements faites sur commande, j'ai un complet assortiment des dernières modèles en draps anglais et français.
Diagonale et Cassimire de Pantalons. Garantie donnée quant à la façon de bonne ordre et la coupe parfaite.
Une visite à mon magasin est sollicitée pour examiner les marchandises, afin que les acheteurs et le public en général se persuadent des assertions contenues dans cette annonce.
—CHEZ—
MICHEL LION
195, 197& 199 rue Vieille-Levée,
COIN STE-ANNE.
12 nov

ATTENDU
Incessamment par vapeur du Havre.
50 Bgnes Vin Castelmoron.
—Ainsi—
Par premiers voyages de Bordeaux.
400 caisses Sardines 1004.
200 caisses Fruits & Cerises à l'eau de vie.
176 barriques Vins rouges et blancs qui prouvent au choix de vins de famille, et de
Grands Vins de crûs classés.
En Magasin et en Douane.
25 barriques Pure Clément Georgine.
Châteaux—Le Lagrave, Yallande, Clerc-Milon Dalmore, La Tour, St Estèphe, Vernes et autres.
73 barriques FONTET CANET, Rimegnafort, Margaux, Fronsac, Bourg, Montferrand, Haut-Sauternes, etc.
VINS DE CAHORS—Depuis le bon ordinaire jusqu'aux Châteaux Margaux, Lafite, Yquem.
COGNACS—Choix varié, fin et ancien, bouteilles et "demis."
Huile d'olive, Pointe pois, Champignons, Vermouth, Absinthe et autres liqueurs importées
Au comptoir No 7 rue Bourbon.
15,000 bouteilles vins de Bordeaux, Castelnau, Montferrand, Barsy, Fronsac, Margaux, Graves, Haut-Sauternes, etc.
VIN DE CALIFORNIE—Claret, Zinfandel, Rock, Muscat, Angelica, etc.
VIEUX WHISKIES—Rye, Bourbon, Scotch, Irish.
CHAMPAGNES—Sherries, Madère, Port, Rhine Vins d'Espagne, Bitters, Vermouth, Rums &c., &c.
Gros et Détail.
B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR, No. 7
Le vapeur français PANAMA, capitaine Perrot, partira dans 3 jours pour Rouen, Havre Rouen et Paris.
Pour fret ou passage s'adresser à L. GRAND, Agt.
10 nov—1f Ledru H. Cour Gallier.
LE
BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.
Pas de tonique semblable.
ALPH. WALZ.
Seul propriétaire et fabricant 36 rue Conti.
5 oct—1 an 1 1/2j
VOIR
Les dernières nouveautés de Coiffures en chevaux postiches, chez
CHARLES TROUILLY,
No